



# Première journée du droit au collège

publié le 12/10/2018

## "Une journée pour sensibiliser les jeunes aux droits et devoirs de chacun"

### Première édition de la journée du droit au collège

Jeudi 4 octobre se déroule la première journée du droit au collège. Organisée par Madame Rippe, principale, et Monsieur Mourgues, professeur d'EMC\*, elle profite d'abord aux élèves de 5e qui bénéficient d'une intervention de deux heures. La thématique 2018, "Droits et devoirs de chacun sur les réseaux sociaux : parlons-en !", étant au cœur des préoccupations des collégiens, les élèves de 4e bénéficient également d'une heure d'intervention.

### Un avocat au collège

C'est un ancien élève du collège de l'Argentor, Benoît Gagnadour, avocat au barreau de la Charente, qui intervient pour répondre aux questions des élèves concernant les règles de droit sur les réseaux sociaux.

### Au carrefour des parcours citoyen, avenir et de l'EMI\*

Cette intervention participe à la formation des collégiens, visant à faire d'eux de futurs citoyens responsables. Les notions de contrat, d'usage des pseudos, de droit à l'image, de cyberharcèlement mais aussi de liberté d'expression trouvent leur place dans cet échange.

Pour en savoir sur cette première édition : [jeunes.gouv.fr](http://jeunes.gouv.fr)

\*EMC : Enseignement Moral et Civique

\*EMI : Education aux Médias et à l'Information

Sous le haut patronage du Ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer

1<sup>re</sup> ÉDITION NATIONALE

LES AVOCATS

JEUDI 04 OCTOBRE 2018

**JOURNÉE DU DROIT DANS LES COLLÈGES**

DROITS et DEVOIRS de chacun sur les RÉSEAUX SOCIAUX PARLONS-EN !

ÉCHANGE AVEC UN AVOCAT OU UNE AVOCATE

Dans les collèges de France

2 H DE FORMATION DÉLIVRÉES

#LEDROITDANSMONCOLLÈGE plus d'infos [www.cnb.avocat.fr](http://www.cnb.avocat.fr)

